

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RELATIONS ENTRE LE SOUDAN ET LE SOUDAN DU SUD: LANCEMENT DU MÉCANISME AD HOC D'ENQUÊTE PAR L'UNION AFRICAINE ET L'IGAD

Addis Abéba, le 22 juillet 2013: En ce jour, la Commission africaine de l'Union et l'Éthiopie, en sa qualité de Président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), ont procédé au lancement du Mécanisme ad hoc d'enquête (AIM) sur les allégations de la République du Soudan et de la République du Soudan du Sud, faisant état de soutien continu et d'accueil de groupes armés opérant contre l'autre État. Le lancement a été présidé par le Ministre des Affaires étrangères, Tedros Adhanom, représentant le Président de l'IGAD, et le Commissaire à la paix et à la sécurité, Ramtane Lamamra, représentant la Commission de l'Union africaine.

L'AIM est composé de trois officiers généraux, à savoir le Brigadier-général Luis Inacio Muxito, Conseiller Défense et Sécurité auprès de la Présidente de la Commission, en qualité de président du Mécanisme, le Général de division (en retraite) Julius Olakunle Sunday Oshanupin, et le Brigadier-général Jean Baptiste Tine. Les travaux entrepris dans le cadre de ce mécanisme doivent être achevés dans 6 semaines.

L'AIM a été créé comme suite à une proposition faite par le Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA sur le Soudan et le Soudan du Sud, l'ancien Président Thabo Mbeki, afin de répondre aux allégations persistantes formulées par le Soudan et le Soudan du Sud, selon lesquelles l'autre État soutenait et abritait des mouvements rebelles armés ayant pour objectif de renverser le Gouvernement, ou de provoquer le chaos et la destruction, avec des conséquences humanitaires graves pour la population civile. La méfiance causée par ces allégations a ralenti et mis en danger la mise en œuvre des Accords d'Addis Abéba signés le 27 septembre 2013, ainsi que la normalisation des relations entre les deux États. La Commission de l'Union africaine et le Président de l'IGAD appellent les deux États à coopérer pleinement et sans conditions avec le Mécanisme, qui doit établir le bien fondé de ces allégations.

Ce jour marque également le lancement d'un autre mécanisme proposé par le Président Mbeki, pour régler les aspects sécuritaires des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, à savoir la détermination par le Programme frontière de l'UA de la ligne médiane de la zone frontalière

démilitarisée et sécurisée (SDBZ) entre le Soudan et le Soudan du Sud, afin de faciliter la pleine opérationnalisation de la SDBZ.

Le lancement de ces mécanismes souligne l'attention qu'accordent l'Union africaine et l'IGAD aux relations entre le Soudan et le Soudan du Sud. Depuis 2010, l'Afrique a œuvré sans relâche à la promotion de deux Etats mutuellement viables, et ces allégations actuelles menacent cet objectif, et constituent, en fait, une menace à la paix et à la sécurité régionales. La Commission et le Président de l'IGAD appellent les deux États à s'acquitter de leurs obligations internationales et à promouvoir la coopération mutuelle dans l'intérêt de leurs citoyens.

Ces deux mécanismes faciliteront ensemble la mise en œuvre intégrale des Accords d'Addis Abéba, aboutissant à la normalisation des relations entre ces deux Etats voisins. La Commission et le Président de l'IGAD appellent les deux Etats à s'abstenir de toute action unilatérale, au moment où ces deux processus sont en cours, action qui peut compromettre la réussite de leur travail.

Par ailleurs, l'équipe d'enquête sur l'assassinat du chef suprême de la communauté Ngok Dinka, ainsi que d'un soldat de la paix de la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (FISNUA), est sur le point d'être constituée et déployée sur le terrain, afin de commencer son enquête telle que définie par le Conseil de paix et de sécurité.

L'UA et l'IGAD exhorte le Soudan du Sud à respecter tous les aspects de l'Accord sécuritaire et à redéployer ses forces hors de la SDBZ. L'UA et l'IGAD exhorte en outre fermement le Soudan à s'abstenir de toute action visant à fermer l'oléoduc utilisé pour transporter le pétrole du Soudan du Sud à Port Soudan, en gardant à l'esprit que toute décision de le faire risque de causer des dommages irréparables à l'intégrité de l'oléoduc et d'avoir des effets négatifs sur l'économie des deux Etats.